

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

774^{ème} RÉUNION

21 MAI 2018

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR. (DCCLXXIV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a consacré sa 774^{ème} réunion le 21 mai 2018 à une séance publique sur le thème: "Le lien entre le changement climatique et les conflits en Afrique et la réponse aux implications sécuritaires".

Le Conseil et les participants ont pris note de l'allocution d'ouverture faite par S.E. Madame l'Ambassadeur Hope Tumukunde Gasatura, de la République du Rwanda, en sa qualité de Présidente du CPS pour le mois de mai 2018. Ils ont également pris note des présentations faites par Dr. Leah Waess Wanambwa du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'UA, Dr Yonas Tariku de l'Institut des études de paix et de sécurité de l'Université d'Addis Abéba, et M. Samba Haroune Thiam, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Ils ont également pris note des déclarations faites par les représentants des États membres de l'UA, des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), des partenaires de l'UA et des organisations internationales.

Le Conseil et les participants ont rappelé toutes les décisions de la Conférence de l'UA sur le changement climatique, en particulier, Assembly/AU/Dec. 669 (XXX) sur les conclusions de la COP23/CMP 13 et les engagements de l'Afrique à la Conférence mondiale sur le changement climatique à la COP24/CMP 14, adoptés lors de sa 30^{ème} Session ordinaire tenue les 28 et 29 janvier 2018. Le Conseil a également rappelé toutes ses décisions et prises de position antérieures sur le changement climatique, y compris le communiqué de presse [PSC/PR/BR.(DCCVIII)] adopté lors de sa 708^{ème} réunion tenue le 16 août 2017, le communiqué [PSC/PR/COMM.(DCLX)] adopté lors de sa 660^{ème} réunion tenue le 21 février 2016 et le communiqué de presse [PSC/PR/BR.(DLXXXV)] adopté lors de sa 585^{ème} réunion tenue le 30 mars 2016.

Le Conseil et les participants ont également rappelé la Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité des Nations unies [SC 13189], adoptée le 30 janvier 2018, sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, dans laquelle le Conseil de sécurité a reconnu le lien entre le changement climatique et la violence dans les deux régions.

Le Conseil et les participants ont souligné, une fois encore, le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique. Ils ont également noté que le changement climatique constitue une menace à la paix et à la sécurité mondiales. Dans ce contexte, et notant qu'aucun pays ou région n'est à l'abri du changement climatique, ils ont souligné l'importance de déployer des efforts coordonnés pour atténuer les effets néfastes du changement climatique.

Le Conseil et les participants ont souligné l'importance pour les États membres, les CER/MR et les partenaires de l'UA d'adopter des approches actives intégrées visant à renforcer la résilience au changement climatique, à accorder une attention particulière à la prévention et à renforcer davantage le lien entre l'aspect humanitaire et le développement, ainsi qu'à améliorer la communication sur les phénomènes liés au changement climatique, tels que la

sécheresse, les cyclones et les inondations en vue d'assurer efficacement la préparation aux catastrophes naturelles et la réduction des risques aux niveaux local, national, régional et continental. Dans le même contexte, ils ont souligné la nécessité pour les États membres et les régions de partager leurs expériences, enseignements et bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique. Ils ont également souligné l'importance de bâtir des synergies efficaces entre les autorités locales et nationales dans les efforts visant à atténuer les effets négatifs du changement climatique. Ils ont en outre souligné la nécessité pour les États membres de collaborer avec le secteur privé, en particulier pour renforcer la résilience nationale face au changement climatique, y compris dans le développement d'infrastructures novatrices en matière de climat.

Le Conseil et les participants ont exprimé leur préoccupation face au commerce illégal de la flore et de la faune, qui contribue de manière significative à la désertification et à l'extinction de certaines espèces dans des parties du continent. À cet égard, ils ont exhorté l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à travailler en étroite collaboration avec les États membres et à apporter un soutien au renforcement des capacités pour la mise en œuvre de programmes agricoles novateurs.

Le Conseil a réitéré son appel aux États membres pour qu'ils accélèrent la mise en œuvre intégrée de tous les engagements et accords internationaux et régionaux existants relatifs à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique, y compris l'Accord de Paris, le Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

Le Conseil s'est félicité des conclusions du 1^{er} Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la Commission du Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo tenu le 29 avril 2018, à Brazzaville au Congo, ainsi que des conclusions de la Conférence internationale sur la sauvegarde du Lac Tchad, qui s'est tenue du 26 au 28 février 2018, à Abuja, au Nigéria. Le Conseil a souligné l'importance d'une mise en œuvre rapide, avec le soutien de la communauté internationale, des conclusions du Sommet et de la Conférence, dans le cadre des efforts globaux visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits dans ces régions.

Le Conseil a félicité tous les États Membres qui ont déjà signé et ratifié l'Accord de Paris et ont déjà commencé à le mettre en œuvre, et a exhorté tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à faire de même.

Le Conseil a également félicité les membres de la communauté internationale qui mettent déjà en œuvre l'Accord de Paris et a exhorté ceux qui ne l'ont pas encore fait à faire de même. Le Conseil a également félicité les membres de la communauté internationale qui apportent un soutien aux efforts locaux, nationaux et régionaux afin de renforcer la résilience et leur a

demandé de continuer à apporter une aide humanitaire aux populations des pays affectés par les situations d'urgence liées au changement climatique.

Le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA de continuer à mobiliser un front africain uni au niveau mondial pour atténuer les effets du changement climatique aux niveaux régional et continental. Le Conseil a également souligné la nécessité d'élaborer un Cadre continental pour répondre de manière proactive aux menaces potentielles et réelles que le changement climatique fait peser sur le continent. Le Conseil a en outre souligné la nécessité de continuer à soutenir les travaux du Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique, afin qu'ils puissent représenter plus efficacement le continent dans les négociations sur le climat.

Le Conseil a, une fois encore, souligné l'importance de la Commission de l'UA d'intégrer le changement climatique dans toutes ses activités, en particulier dans l'alerte rapide et la prévention des conflits violents liés au changement climatique. À cet égard, le Conseil a demandé au Système continental d'alerte rapide d'inclure également dans ses communications régulières au Conseil des alertes rapides sur les effets négatifs potentiels du changement climatique, y compris les conflits connexes sur le continent.

Le Conseil a également souligné la nécessité pour la Commission de l'UA d'apporter une assistance technique aux États membres, afin qu'ils puissent mettre en œuvre avec succès l'Accord de Paris et développer des projets bancables, en vue de pouvoir accéder au financement climatique.

Dans le contexte de la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), le Conseil a demandé à la Commission de l'UA d'entreprendre une étude sur le lien entre le changement climatique et la paix et la sécurité sur le continent. Le Conseil a souligné qu'entre autres, l'étude envisagée doit accorder une attention particulière au sort des États membres insulaires.

Le Conseil a demandé au Président de la Commission de nommer un Envoyé spécial de l'UA pour le changement climatique et la sécurité, qui travaillera en étroite collaboration avec le Comité des chefs d'État et de Gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC).

Le Conseil a également convenu de rester activement saisi de la question.

2018-05-21

Press Statement of the 774th Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 21 May 2018, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/413>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)